



35 ans après le vote de la loi en France Les parlementaires et l'abolition de la peine de mort

Colloque du jeudi 20 octobre 2016

Hôtel de Lassay

Sous la présidence du Président de l'Assemblée nationale,
Claude Bartolone

15h00 – Ouverture du colloque

- M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale

Modérateur : M. Mathieu Soula, professeur en histoire du droit – Université de Reims

15h30 - Première table-ronde : L'action des parlementaires pour l'abolition universelle de la peine de mort

Intervenants :

- M. Georges Fenech, député du Rhône, co-président du groupe d'études de l'Assemblée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort
- Mme Patriziana Sparacino-Thiellay, ambassadrice des droits de l'homme
- M. Alain Tourret, député du Calvados, co-président du groupe d'études de l'Assemblée nationale pour l'abolition universelle de la peine de mort
- M. Raphaël Chenuil-Hazan, vice-président de la coalition mondiale contre la peine de mort, directeur général d'Ensemble contre la peine de mort

16h30 - Seconde table-ronde : 35 ans après l'abolition de la peine de mort en France, la tentation de l'élimination pénale

Intervenants :

- Mme Christiane Taubira, ancienne Garde des Sceaux
- M. Guy Canivet, magistrat honoraire, ancien membre du Conseil constitutionnel, ancien Premier président de la Cour de cassation (sous réserve)
- M. le bâtonnier Pierre-Olivier Sur, avocat, ancien bâtonnier du barreau de Paris

17h30 - Clôture du colloque

- M. Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux

18h00 - Cocktail